

# Vente de plants forestiers

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **14-15 (1863-1864)**

Heft 7

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784364>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nent les longues graminées, dont l'influence est funeste lorsqu'elles sont épaisses; elles nuisent à peu près de la même manière aux plants qui croissent lentement; elles les recouvrent, les écrasent en hiver, et au printemps elles les retiennent longtemps attachés au sol. Les autres plantes herbacées, particulièrement celles qui sont annuelles, sont moins nuisibles, si toutefois elles ne recouvrent pas entièrement le sol. Les végétaux ligneux, tels que les bruyères, les myrtilles, les rhododendrons, ne nuisent directement aux jeunes arbres que lorsqu'on ne les a pas extirpés suffisamment lors de la plantation. Ces sous-arbrisseaux croissent lentement et ne se couchent pas, ce qui fait qu'il arrive souvent qu'ils protègent les cultures plutôt qu'ils n'en compromettent la réussite; il est bien des pentes arides, exposées au soleil, qu'il serait difficile de reboiser, si le sol trop superficiel, n'était pas déjà couvert de ces plantes, qu'il suffit d'éclaircir à la mise en culture. En revanche elles nuisent indirectement à la croissance des jeunes peuplements, en ce que l'humus qu'elles produisent ne convient pas aux essences forestières, s'il n'est pas mélangé à des matières inorganiques. Les myrtilles exercent en outre une action défavorable en formant un réseau de racines qui soustrait le sol aux influences atmosphériques, et entrave le développement des racines des autres plantes.

(La suite au prochain numéro.)

### VENTE DE PLANTS FORESTIERS.

On offre les plans désignés ci-après âgés de 3 ou 2 ans et d'une hauteur de 1 à 8 pieds :

300 bouleaux; 2000 acacias; 500 aulnes noirs; 300 érables platanoïdes; 200 tilleuls; 100 châtaigniers; 50 châtaigniers à fleurs rouges; 500 ormes; 300 pommiers et poiriers sauvages; 1500 mûriers blancs. Il y a aussi des plantons de chêne, de frêne, d'orme, de sapin blanc et rouge, de pin de Weymouth, etc., qu'on vendrait pour être repiqués. — S'adresser à la Direction de l'école d'agriculture, à la Rute, près Berne.

*Erratum.* — Une transposition a eu lieu dans le précédent numéro: les deux alinéas de la p. 125, commençant par *Entre la liberté* et *Si nous voulons*, doivent être placés au haut de la p. 12.